



Accusations de maltraitance sur ma mère en Ephpad

Par **Berthiaume**, le **25/12/2018** à **22:01**

Après avoir été accusée à tort d'avoir frappé ma mère qui est en Ephpad dans une salle où les autres résidents étaient présents par une cadre de santé (faits soi disant rapportés la veille par un aide-soignant), j'ai adressé un courrier en LR avec AR à la direction pour que cette dernière fasse le nécessaire pour rechercher la vérité. La direction m'a répondu le lendemain pour me préciser qu'une enquête allait être faite ...

Sans réponse après environ 2 mois, je les ai rappelé et ils ont proposé de me rencontrer pour en discuter.

Je n'habite pas hélas à proximité et en plus je ne peux pas conduire suite à une déchirure du ménisque.

J'ai accepté de leur laisser une semaine avant de porter plainte pour diffamation ou accusations mensongères. Il ne reste que quelques jours pour adresser un courrier au procureur .

J'ai des copies des courriers envoyés et reçus.

Que me conseillez-vous de faire ????

Merci d'avance

Par **Berthiaume**, le **27/12/2018** à **09:32**

Merci pour votre excellente réponse.

J'avais exactement les mêmes par des recherches personnelles et je suis moi-même juriste mais pas en matière pénale. Merci encore. Cette affaire est résolue à ce jour. C'était un geste mal interprété par une personne qui passait dans le couloir alors que je mettais du rouge à lèvres à ma mère et que n'en voulant pas, elle a levé le bras en ma direction puisqu'elle était assise sur son lit face à la porte restée ouverte. Le directeur de l'Ephpad m'a enfin écoutée au moment où je l'ai appelé pour leur préciser que j'adressais

Un courrier au procureur. Ils sont prêts à me rencontrer lors de ma prochaine visite à ma mère.

Merci